

Annick
GUICHARD

Bulletin municipal TREVES 2026

Nous nous félicitons également de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la Trèverie, la halle et l'école, en partenariat avec la centrale villageoise de la région de Condrieu. Une boucle d'Autoconsommation Collective Patrimoniale a été mise en place.



La commune de TREVES produit de l'électricité solaire En partenariat avec la SAS CVRC (Société par Actions Simplifiées Centrales Villageoises de la Région de Condrieu)

Nos trois installations photovoltaïques

Initié en 2023, le projet de Centrale Photovoltaïque sur la commune de TREVES a donné lieu à de nombreuses réunions de co-construction entre les élus et les membres de la CVRC. Il a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique début 2025. L'installation est entièrement financée (> 100 K€) par la société citoyenne locale : la SAS CVRC, dont la commune est actionnaire depuis 2024.

Après des travaux réalisés durant l'été par ICARE PV, la mise en service est effective le 9 septembre 2025. **Les panneaux solaires ont donc commencé à produire de l'électricité !**

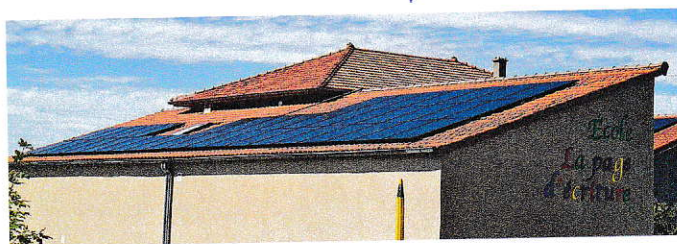
Avec 360 m² de panneaux VOLTEC (dernier fabricant français), cette centrale d'une puissance de 72 kWc est répartie sur 3 bâtiments :

- 36 kWc sur l'école primaire et 21 kWc sur la salle « La Trèverie », en vente totale.
- 15 kWc sur la halle couverte et la buvette, en auto-consommation.

Ce modèle économique repose sur un marché de location de la centrale, de la commune envers la CVRC.

Cette solution permet à la commune d'auto-consommer :

- directement l'électricité produite sur la halle et la buvette,
- indirectement l'électricité produite sur les autres bâtiments communaux, via une boucle d'Auto-Consommation Collective patrimoniale (ACC).



Grâce à ce partenariat entre la commune et la CVRC, la transition énergétique continue à s'écrire en circuit court, pour l'avenir de notre territoire et de nos enfants.

Une réalisation exemplaire qui a été récompensée par Vienne Condrieu Agglomération : CVRC est Lauréate en 2025, avec la commune de Trèves, du Concours Plan Climat de VCA.

Les actions de la CVRC à TREVES et dans le Pilat

- Une réunion publique de présentation du projet, à destination des habitants de Trèves, a eu lieu le 1/04
- L'AG de la CVRC, le 10/04 à Trèves, a réuni plus de 60 personnes.
- Au printemps, Tim (CVRC) et Albane (animatrice scolaire de VCA) ont coanimé un atelier sur les énergies renouvelables, à l'école « La page d'écriture ».
- Une formation des élu.e.s de VCA sur l'Auto-Consommation Collective.
- En juin 2025, la CVRC et la Mairie ont organisé une commande groupée de kits solaires pour les particuliers, avec livraison de 14 panneaux pour une puissance de 7 kWc.

La SAS CVRC, partenaire « électricité solaire locale et citoyenne »

Vous pouvez devenir actionnaire de la SAS CVRC en soutenant les projets solaires locaux, en prenant des parts sociales à CVRC.

A votre service : des conseils gratuits pour vos projets solaires

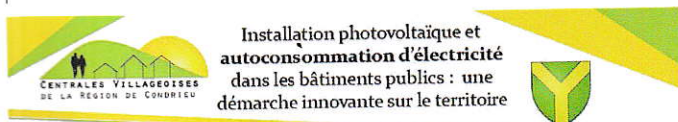
Tim BODO, chargé du développement photovoltaïque citoyen, vous reçoit gratuitement, sur rendez-vous, les Lundi et Mardi à la Maison des Services de Pélussin, afin de :

- vous accompagner dans vos projets de panneaux solaires en terrasse ou en toiture, sur votre habitation ou votre entreprise.
- faire réaliser une étude gratuite (en lien avec SolarCoop)
- ou vous permettre de participer à une commande groupée de kits photovoltaïques de qualité, en toute sécurité.

Contacteur Tim : tim.bodo@centralesvillageoises.fr - Tél : 07 67 94 06 48

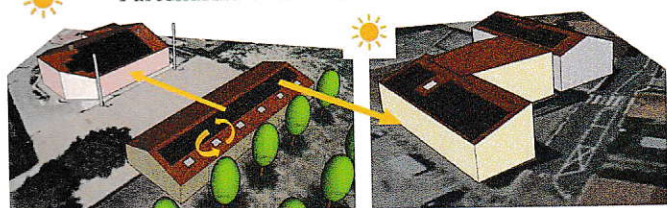
Plus d'infos : <https://www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr/> www.facebook.com/CVRC69/

La commune de Trèves et la CVRC sont heureux de ce partenariat qui permet de contribuer à la transition énergétique locale et citoyenne, tout en auto-consommant notre électricité !



Installation photovoltaïque et
autoconsommation d'électricité
dans les bâtiments publics : une
démarche innovante sur le territoire

Partenariat CVRC - COMMUNE DE TREVES



SALLE DES FETES
105 m² = 21 kWc
en vente totale

HALLE
75 m² = 15 kWc
en ACC patrimoniale

ECOLE MUNICIPALE
180 m² = 36 kWc
en vente totale

Par an : 70 MWh en vente totale | 17,5 MWh en ACC = 3 000€ d'électricité
www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr